



C.I.D.F.F.
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019



C.I.D.F.F.

**Siège social : 14 rue Jean Louis Delaporte
10000 TROYES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2019

Aux adhérents,

1/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association C.I.D.F.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2/ FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3/ INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formulation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

5/ VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

6/ INFORMATIONS RESULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TROYES, le 1^{er} septembre 2020

FCN

Commissaire aux comptes

Aurélié LAMOUREUX

Signataire



ANNEXE

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une

incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
-

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	37 298	31 880	5 419	6 172
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	45		45	45
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	92		92	92
	TOTAL (I)	37 435	31 880	5 555	6 308
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
COMPTES DE REGULARISATION	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	127		127	135
	Avances et Acomptes versés sur commandes	961		961	
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				1 356
	Autres créances	23 678		23 678	37 900
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	142 930		142 930	148 083
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 769		7 769	1 291
	TOTAL (II)	175 464		175 464	188 766
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		212 899	31 880	181 020	195 075

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	133 394	147 931
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	428	428
	Résultat de l'exercice	(24 673)	(14 537)
	Total des fonds propres	109 149	133 822
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Provisions	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées	1 245	10 583
	Total des autres fonds associatifs	1 245	10 583
	Total des fonds associatifs	110 394	144 405
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	32 184	18 031
	Total des provisions	32 184	18 031
	Fonds dédiés		
DETTE (1)	Sur subventions de fonctionnement	2 000	2 000
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	2 000	2 000
	DETTE FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	218	
DETTE D'EXPLOITATION	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 801	4 208
	Dettes fiscales et sociales	26 315	26 324
	DETTE DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	108	107
	Total des dettes	36 442	30 638
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		181 020	195 075
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(24 673,02)	(14 536,98)
(1) Dont à moins d'un an		36 223	30 638
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	17 310	14 542
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	259 240	241 570
	Dons		
	Cotisations	205	105
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	5 654	10 741
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation		282 409	266 959
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock	8	(7)
	Autres achats et charges externes	74 899	77 764
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 607	3 630
	Rémunération du personnel	173 143	161 135
	Charges sociales	46 990	49 346
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 008	7 060
	Dotation aux provisions	14 153	
	Autres charges	38	
	Total des charges d'exploitation	316 846	298 928
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(34 437)	(31 968)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	396	587
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	396	587
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(34 041)	(31 381)
	Produits exceptionnels	9 368	3 844
	Charges exceptionnelles		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 368	3 844
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		13 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		292 173	284 391
TOTAL DES CHARGES		316 846	298 928
EXCEDENT ou DEFICIT		(24 673)	(14 537)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	CHARGES	(5 284)	5 284
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	(5 284)	5 284

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		282 409	100,00	266 959	100,00	15 450	5,79
Prestations de services		17 310	6,13	14 542	5,45	2 768	19,03
708000	PRESTATIONS DE SERVICE DIVERS	14 354	5,08	11 586	4,34	2 768	23,89
708300	LOYERS LAURE FERTE	2 256	0,80	2 256	0,85		
708700	C D A D	700	0,25	700	0,26		
Subventions d'exploitation		259 240	91,80	241 570	90,49	17 670	7,31
740000	SUBV DRDFE FCT ET BAIE	32 255	11,42	32 255	12,08		
740110	SUBV DRDFE ACTIONS SPECIFIQUES	13 500	4,78	23 450	8,78	(9 950)	-42,43
741300	SUBVENTION SGARE-PRIP	18 000	6,37	13 000	4,87	5 000	38,46
741320	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	4 000	1,42	4 000	1,50		
741325	SUBVENTION C G E T	38 819	13,75	36 956	13,84	1 863	5,04
741326	SUBVENTION DRAC			4 700	1,76	(4 700)	-100,00
741327	SUBVENTION FDVA	2 575	0,91	1 900	0,71	675	35,53
741330	SUBVENTION O C I R P	20 400	7,22	20 400	7,64		
741335	SUBVENTION AIDE AMENAGEMENT			954	0,36	(954)	-100,00
741400	CONTRAT DE VILLE C C P R S	3 600	1,27	2 500	0,94	1 100	44,00
741405	SUBVENTIONS C C P R S	9 958	3,53	9 958	3,73		
741420	SUBVENTION VILLE DE TROYES	5 000	1,77	5 000	1,87		
741510	SUBVENTIONS A.R.S.	6 500	2,30	6 500	2,43		
741520	SUBVENTION F I P D	9 500	3,36	9 000	3,37	500	5,56
741530	CONTRAT DE VILLE T C M	28 200	9,99	24 350	9,12	3 850	15,81
741550	SUBVENTION LA POSTE	15 600	5,52	15 600	5,84		
741600	SUBVENTION ST ANDRE LES VERGER	1 500	0,53	1 500	0,56		
741610	SUBVENTION PONT ST MARIE	1 500	0,53	1 500	0,56		
741620	SUBVENTION CAF/REAAP	16 030	5,68	15 387	5,76	643	4,18
741630	SUBVENTION LA CHAPELLE ST LUC	500	0,18	500	0,19		
741810	ASP ADULTE RELAIS C.U.I.-C.A.E.	19 685	6,97	12 161	4,56	7 524	61,87
741830	SUBVENTIONS FONJEP AURELIE	12 118	4,29			12 118	
Cotisations		205	0,07	105	0,04	100	94,68
756000	COTISATIONS	205	0,07	105	0,04	100	94,68
Reprises sur amts, dép, prov et transferts de charges		5 654	2,00	10 741	4,02	(5 088)	-47,37
781500	REPRISE PROVISION RETRAITE			5 139	1,92	(5 139)	-100,00
791000	TRANSFERT DE CHARGES	5 654	2,00	5 603	2,10	51	0,91
Total des charges de fonctionnement		316 846	112,19	298 928	111,98	17 919	5,99
Variation de stock		8		(7)		15	214,29
603700	VARIATION DE STOCKS	8		(7)		15	214,29
Autres achats et charges externes		74 899	26,52	77 764	29,13	(2 865)	-3,68
606130	ELECTRICITE	382	0,14	469	0,18	(87)	-18,59
606300	FOURN.D'ENTRETIEN & EQUIP.	1 317	0,47	962	0,36	355	36,95
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 730	0,97	3 810	1,43	(1 079)	-28,33
613200	LOYERS SIEGE SOCIAL	14 308	5,07	14 105	5,28	203	1,44
613201	LOYER DIS BD JULES GUESDE	864	0,31	864	0,32		
613210	LOCATION SALLES	134	0,05	116	0,04	18	15,12
613500	LOCATIONS MOBILIERES	1 122	0,40	1 123	0,42	(1)	-0,09
614000	CHARGES LOCATIVES SIEGE SOCIAL	5 160	1,83	5 222	1,96	(62)	-1,19
615000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	297	0,11	212	0,08	85	39,99
615600	MAINTENANCE	3 209	1,14	2 151	0,81	1 058	49,17
616000	PRIMES D'ASSURANCES	1 457	0,52	1 445	0,54	12	0,84
618000	DOCUMENTATION	3 558	1,26	2 939	1,10	619	21,05
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE	2 310	0,82	1 662	0,62	648	39,00
622600	HONORAIRES COMPTABILITE	6 356	2,25	6 092	2,28	264	4,33
622601	HONORAIRES INTERVENANTS	20 102	7,12	23 762	8,90	(3 660)	-15,40
622610	HONORAIRES COM AUX CPTES	2 176	0,77	2 338	0,88	(162)	-6,93
622700	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	50	0,02	290	0,11	(240)	-82,76

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	Variations	%
623100	PUBLICATION	39	0,01	134	0,05	(94)	-70,46
623400	CADEAU	654	0,23	561	0,21	93	16,61
624000	FRAIS TRANSPORT			8		(8)	-100,00
625000	DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPT.	6 644	2,35	7 299	2,73	(655)	-8,97
626100	AFFRANCHISSEMENT	404	0,14	357	0,13	48	13,40
626200	TELEPHONE INTERNET	1 232	0,44	1 451	0,54	(219)	-15,10
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	166	0,06	167	0,06	(1)	-0,60
628100	COTISATIONS	226	0,08	226	0,08		
Impôts, taxes, versements assimilés		5 607	1,99	3 630	1,36	1 977	54,46
631300	PARTICIP.A FORMATION PROF.	5 607	1,99	3 630	1,36	1 977	54,46
Rémunération du personnel		173 143	61,31	161 135	60,36	12 008	7,45
641100	SALAIRES	171 338	60,67	163 881	61,39	7 457	4,55
641200	CONGES A PAYER	(133)	-0,05	(2 746)	-1,03	2 613	95,15
641300	PRIMES EXCEPT.POUVOIR ACHAT	1 938	0,69			1 938	
Charges sociales		46 990	16,64	49 346	18,48	(2 356)	-4,77
645100	SECURITE SOCIALE	30 803	10,91	37 252	13,95	(6 449)	-17,31
645310	IRCANTEC	7 596	2,69	8 420	3,15	(825)	-9,79
645350	PREVOYANCE	1 211	0,43	1 472	0,55	(261)	-17,73
645400	POLE EMPLOI	7 196	2,55	7 324	2,74	(128)	-1,75
645810	CHARGES PATRONALES A PAYER			(4 725)	-1,77	4 725	100,00
647500	MEDECINE DU TRAV. & PHARM.	457	0,16	554	0,21	(97)	-17,51
648200	CHARGES SUR CP	(272)	-0,10	(951)	-0,36	678	71,37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		2 008	0,71	7 060	2,64	(5 052)	-71,55
681100	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	2 008	0,71	7 060	2,64	(5 052)	-71,55
Dotations aux provisions		14 153	5,01			14 153	
681570	DOT. AUX PROVISIONS POUR CHARGE	14 153	5,01			14 153	
Autres charges		38	0,01			38	N/S
658000	CHARGES DIV. GESTION COURANTE	38	0,01			38	N/S
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(34 437)	-12,19	(31 968)	-11,98	(2 469)	-7,72
RESULTAT FINANCIER		396	0,14	587	0,22	(191)	-32,53
Intérêts et produits financiers		396	0,14	587	0,22	(191)	-32,53
768000	PRODUITS FINANCIERS	396	0,14	587	0,22	(191)	-32,53
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(34 041)	-12,05	(31 381)	-11,75	(2 660)	-8,48
Produits exceptionnels		9 368	3,32	3 844	1,44	5 524	143,70
775200	CESSION IMMO CORPORELLES	30	0,01			30	
787420	REP.PROV.RENOUV. IMMOB	9 338	3,31	3 844	1,44	5 494	142,92
Résultat exceptionnel		9 368	3,32	3 844	1,44	5 524	143,70
Report des ressources non utilisées des exercices antér				13 000	4,87	(13 000)	-100,00
789400	Report des ressources			13 000	4,87	(13 000)	-100,00
TOTAL DES PRODUITS		292 173	103,46	284 391	106,53	7 783	2,74
TOTAL DES CHARGES		316 846	112,19	298 928	111,98	17 919	5,99
Excédent ou déficit de l'exercice		(24 673)	-8,74	(14 537)	-5,45	(10 136)	-69,73

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros	01/01/2019 12		01/01/2018 12		Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Contributions volontaires en nature						
Charges des contributions volontaires en nature	(5 284)	-1,87	5 284	1,98	(10 568)	-200,00
Personnel bénévole	(5 284)	-1,87	5 284	1,98	(10 568)	-200,00
864000 PREST. MEMBRES ACTIFS	(5 284)	-1,87	5 284	1,98	(10 568)	-200,00

C.I.D.F.F. ASSOCIATION

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos au 31/12/2019



C.I.D.F.F. ASSOCIATION

**Siège social : 14 rue Jean Louis Delaporte
10000 TROYES**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**DECISION COLLECTIVE DES ASSOCIES RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de ces prescriptions, nous portons à votre connaissance les conventions suivantes :

↳ La ville de Troyes dont Madame Elisabeth GARIGLIO est adjointe au Maire, a versé à votre association en 2019 une subvention de 5 000 €.

↳ La ville de Troyes a mis à disposition des locaux sis 19 Boulevard Jules Guesde à Troyes moyennant un loyer annuel de 864 € pour 2019. Des charges locatives en sus du loyer sont versées au titre du chauffage, de l'électricité, de l'eau et de la taxe sur les ordures ménagères.

↳ Le 10 septembre 2010, il a été conclu entre la Ville de Troyes et votre association une convention tacitement reconductible annuellement de mise à disposition gratuite de :

* divers matériels (tables, chaises, tableaux, téléphone, photocopieur)

* de plusieurs locaux à Troyes sis :

- **Espace Jules Guesde**
- **Espace de la Porte Saint Jacques** 2 Place de Soët
- **Maison de quartier des Chartreux** 120 ter avenue Édouard Herriot

- ° **Centre social René Peltier** 110 bis avenue Édouard Herriot
- ° **Hôtel du Petit Louvre** rue de la Montée Saint Pierre,
- ° **Maison de quartier des Marots** 23 rue Trouvassot

afin de permettre à votre association d'y organiser des permanences, des réunions, des fêtes et des cérémonies.

Le montant de l'aide indirecte apportée par la collectivité pour l'année 2019 est estimé à un prix global de 14 175 €.

- ↳ La ville de La Chapelle Saint-Luc a versé à votre association en 2019 une subvention de 500 €.

Fait à TROYES, le 1^{er} septembre 2020

La Commissaire aux comptes FCN

Aurélié LAMOUREUX
Signataire



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **181 020 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **292 173 euros** et un total **charges** de **316 846 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-24 673 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements retraite

Les engagements retraite ont fait l'objet d'une provision pour "Pensions et Obligations similaires" pour un montant de 18 031.04 € euros (art C.com L123-13 (al 3)).

Fonds dédiés

Les fonds dédiés comptabilisent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard (règl. CRC 99-01, art. 3).

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés Action digitalisation Rallye Citoyen				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TO TAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	3 569				3 569
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier	34 775	1 255		2 301	33 729
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 344	1 255		2 301	37 298

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	45				45
	Prêts et autres immobilisations financières	92				92
	TO TAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	137				137

TO TAL	38 481	1 255		2 301	37 435
---------------	---------------	--------------	--	--------------	---------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 067	622		2 689
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	30 106	1 386	2 301	29 191
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 173	2 008	2 301	31 880
TOTAL		32 173	2 008	2 301	31 880

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement	10 583		9 338	1 245
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES	10 583		9 338	1 245
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	18 031	3 352		21 383
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		10 801		10 801
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 031	14 153		32 184
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		28 614	14 153	9 338	33 429
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			14 153	9 338	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	92		92
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	23 678	23 678	
	Charges constatées d'avances	7 769	7 769	
TOTAL DES CREANCES		31 539	31 447	92
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 801	9 801		
	Personnel et comptes rattachés	16 118	16 118		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 628	9 628		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	569	569		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 108	2 108		
TOTAL DES DETTES		38 223	38 223		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		23 463
Autres créances		23 463
SUBV. ET AUTRES PDTS A RECEV.		23 463

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2019
Total des Charges à payer		21 237
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 566
<i>FOURNISSEURS FNP</i>	<i>3 566</i>	
Dettes fiscales et sociales		17 671
<i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i>	<i>16 118</i>	
<i>CHARGES A PAYER</i>	<i>1 553</i>	

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				7 769
Charges d'exploitation			7 769	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				7 769